



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

SEMINAIRE SUR LES COMPTES NATIONAUX

Douala du 14 au 18 octobre 2013

Bonnes pratiques et principales utilisations. Stratégie de mise en œuvre du SCN 2008.

POINTS SAILLANTS

Point 1. Ouverture des travaux

AFRISTAT a organisé du 14 au 18 octobre 2013 à Douala (Cameroun), un séminaire de comptabilité nationale sur le thème principal «Bonnes pratiques et principales utilisations - Stratégie de mise en œuvre du SCN 2008».

Etaient présents, les comptables nationaux des Etats suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo.

Ont également pris part aux travaux les représentants des institutions ci-après : Commission de la CEMAC, Commission de l'UEMOA, Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Banque de la République du Burundi (BRB), Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), Banque centrale de Mauritanie, Direction de la prévision et de l'analyse économique du Ministère des Affaires Economiques et du Développement de la Mauritanie, Banque Africaine de Développement (BAD), Eurostat/TRASYS, AFRITAC du Centre et de l'Ouest et l'INSEE (Liste des participants Cf. annexe 3).

L'ouverture de ce séminaire était placée sous la présidence de Monsieur NEPETSOUN, représentant du Directeur Général de l'institut national de la statistique (INS) du Cameroun. Elle a été ponctuée par deux allocutions.

Prenant la parole, Monsieur Serge Jean EDI, représentant le Directeur Général d'AFRISTAT, a, dans son mot de bienvenue, remercié les autorités du Cameroun d'avoir accepté d'accueillir ce séminaire. Il a rappelé l'engagement d'AFRISTAT pour le développement des comptes nationaux et indiqué les actions réalisées ces dernières années. Par la suite, il a précisé les objectifs et les résultats attendus du séminaire.

Monsieur NEPETSOUN a son tour souhaité la bienvenue aux participants et, s'est félicité du choix de son pays pour accueillir cette rencontre. Il a remercié AFRISTAT pour cette marque de confiance. Il a en outre souligné la nécessité de renforcer les capacités des Etats membres en comptabilité nationale, notamment pour la mise en œuvre du nouveau système de comptabilité nationale (SCN 2008) et pour l'analyse des agrégats macroéconomiques.

Avant de déclarer ouverts les travaux du séminaire, il a réitéré l'engagement du Gouvernement camerounais à soutenir le système statistique national et a invité les participants à profiter de cette rencontre pour échanger sur les bonnes pratiques en matière de comptabilité nationale.

Point 2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail – Objectifs du séminaire

Le représentant d'AFRISTAT a présenté les projets d'ordre du jour, du calendrier de travail ainsi que les objectifs du séminaire. Ceux-ci ont été adoptés (Cf. annexe 2).

Le séminaire avait pour objectifs de :

- (i) Echanger sur les questions spécifiques du SCN 2008, notamment sa mise œuvre dans la zone Afrique et ses changements par rapport au SCN93 ;
- (ii) Faciliter les échanges d'expériences pratiques autour de la réalisation complète d'une année de comptes nationaux ;
- (iii) Edifier les pays sur la nécessité de mettre en œuvre certains outils notamment les nomenclatures révisées d'activités, les répertoires d'unités économiques ;
- (iv) Echanger sur les outils (indicateurs, traitements, etc.) et les instruments du calcul des comptes nationaux ;
- (v) Présenter les nouveautés de l'outil ERETES et les futurs développements ;
- (vi) Montrer comment certains indicateurs s'intègrent dans le cadre cohérent de la comptabilité nationale ;

- (vii) Présenter des outils de modélisation macroéconomiques alimentés par les résultats des comptes nationaux.

Point 3. Etat de mise en œuvre des principales recommandations du séminaire de 2012

Après avoir rappelé les recommandations du dernier séminaire de comptabilité nationale d'octobre 2012, le représentant d'AFRISTAT a présenté leur état de mise en œuvre ainsi que celui du SCN93 dans ses Etats membres. La plupart des recommandations adressées à AFRISTAT, notamment, celles relatives à son assistance dans la mise en œuvre des nomenclatures révisées d'activités et de produits des Etats membres d'AFRISTAT, à l'élaboration d'un cadre de mise en œuvre du SCN2008, au renforcement des capacités techniques des Etats et à la révision du guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux, sont réalisées ou en cours.

Les représentants des Etats membres ont, à leur tour, fait le point de la mise en œuvre des recommandations qui leur avaient été adressées. Certains ont par la suite, présenté la situation d'élaboration de leurs comptes nationaux conformément au SCN 93. Cette mise en œuvre des recommandations se fait de façon progressive et selon les spécificités et capacités de chaque Etat. Les représentants présents des organisations internationales notamment la BAD, la CEMAC et l'UEMOA ont fait le point de la mise en œuvre des recommandations relatives au renforcement des capacités statistiques à travers des programmes mis en place.

Il ressort des échanges, la nécessité de (i) poursuivre le renforcement des capacités statistiques des Etats en vue de produire des comptes nationaux fiables et à jour suivant le SCN93 et le passage au SCN 2008 et (ii) d'assister les différents partenaires au développement dans la mise en œuvre de certaines recommandations.

Point 4. Principaux changements apportés par le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) et leurs impacts

La représentante de l'INSEE a passé en revue les principaux changements introduits par le SCN 2008. La présentation était organisée autour de six points essentiels : définitions et concepts notamment celui du secteur institutionnel, l'élargissement de la frontière de la production, l'extension de la notion d'actif et de la formation brute de capital fixe, les instruments financiers et actifs, le champ des opérations des Administrations publiques et l'harmonisation du SCN 2008 avec le sixième manuel de la balance des paiements (MBP6).

Le SCN 2008 a apporté certaines clarifications et permis de prendre en compte les nouvelles évolutions économiques et financières, et de s'adapter au nouvel environnement économique et aux avancées technologiques sans oublier la prise en compte des besoins des utilisateurs.

La représentante de l'INSEE a demandé aux Etats d'identifier les points prioritaires à mettre en œuvre en parcourant l'ensemble des 44 points de changements du SCN 2008. Cependant, les Etats doivent s'assurer que les points prioritaires identifiés sont effectivement réalisables.

Le représentant d'AFRISTAT a également présenté un cadre de mise en œuvre du SCN 2008 au niveau des Etats. Ce cadre constitue un préalable pour sa bonne application. Après avoir rappelé le contexte justifiant l'adaptation du guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux, il a décrit les différentes actions à mener (par AFRISTAT, les Etats et les partenaires) et les différents organes à mettre en place pour conduire cette réforme. Il a insisté sur l'identification des tâches à exécuter, l'évaluation des ressources nécessaires ainsi que le plan de communication à mettre en place tout au long du processus.

Les échanges ont relevé la nécessité de poursuivre la réflexion afin de mettre en place une organisation adéquate adaptée dans chaque Etat avec l'implication de tous les acteurs du système statistique national.

A cet effet, le représentant de la BAD a pour informer les participants sur les conclusions et recommandations de la réunion d'inauguration du Comité de pilotage continental pour les pays africains sur la mise en œuvre du SCN 2008 qui s'est tenu à Addis-Abeba les 17 et 18 septembre 2013. Il a indiqué ensuite que les termes de référence du comité de pilotage ont été adoptés, le secrétariat continental, organe de gouvernance du projet installé et que les premières actions de la phase 1 du projet prévue sur deux ans, vont démarrer dès janvier 2014. Ces actions se feront dans un cadre harmonisé avec la mutualisation des ressources. La BAD poursuivra son plaidoyer pour la mobilisation des ressources.

Les représentants d'AFRITAC de l'Ouest et du Centre ont à tour de rôle présenté le bilan des travaux menés dans le cadre de l'exécution de leur programme d'activité 2012-2013 respectif, les principales difficultés et les orientations possibles. Ces travaux s'articulent autour de quatre (04) principaux axes que sont : l'appui à la mise en œuvre du SCN 93, l'appui à l'élaboration des comptes nationaux trimestriels, l'appui à l'amélioration des indices de volume et de prix et le renforcement des capacités.

Il ressort que les Etats doivent faire et respecter leur programme pluriannuel d'activités puis solliciter AFRISTAT pour bénéficier de l'assistance en matière de planification stratégique.

Point 5. Principaux changements, modification du traitement de l'assurance apportée par le SCN 2008

Le représentant de l'INSEE a présenté les modifications introduites par le SCN2008 quant au calcul de la production du service d'assurance. Il y a deux changements significatifs. Le premier concerne le calcul de la production de service d'assurance non-vie qui regroupe l'assurance dommage et la réassurance, le second le traitement à effectuer en cas de catastrophes naturelles.

Le SCN 2008 recommande de simuler les indemnités à verser pour s'approcher un peu plus du comportement des assureurs. Trois approches sont proposées : par anticipation, comptable ou par les coûts.

Il a ensuite indiqué que la formule de calcul de la production de la réassurance est à peu de chose près identique à celle de l'assurance dommage : Production du service de réassurance = primes acquises - commissions à payer + suppléments de primes - indemnités ajustées encourues. Les commissions à payer reviennent à l'assureur direct dans le cadre d'une réassurance en quote-part et proviennent du partage des bénéfices dans le cadre de la réassurance en excédent de perte.

Dans le cadre d'une catastrophe naturelle majeure (impact au niveau national), le SCN préconise d'enregistrer la valeur de l'indemnisation en transfert de capital entre assureurs et ménages et non plus en transfert courant.

Point 6. Travail à façon selon le SCN 2008 : principes, sources et traitement

Le représentant de l'INSEE a passé en revue les principes, les sources et le traitement du travail à façon. Le travail à façon se définit comme un processus faisant intervenir un donneur d'ordre et un sous-traitant dans le cadre de la production des biens et services. Le SCN 2008 adopte une vision modifiée basée sur le principe de la propriété. Les biens lors du processus de transformation restent la propriété du donneur d'ordre. On n'enregistre plus des flux bruts de biens, mais seulement des flux de service industriel pour travail à façon. Les principales sources sont les statistiques douanières et la Balance de paiement.

Il ressort que pour chaque Etat, il est nécessaire, d'identifier les produits qui font l'objet d'une opération de travail à façon avec l'étranger, de faire le tour des sources disponibles (Balance des paiements, Statistiques douanières voire enquêtes de production) et de les confronter et d'opter pour une méthode.

Le représentant de l'INSEE a ensuite indiqué que du point de vue d'ERETES, il semble nécessaire de consacrer un mode de production « sous-traitance » qui permettrait d'isoler la sous-traitance à l'intérieur de chaque branche et de garantir une projection correcte des consommations intermédiaires afférentes.

Point 7. La mise en place du SCN 2008: éléments essentiels pour la mise en place d'une année de base

La représentante de l'INSEE a fait un exposé sur les conditions et les dispositifs à mettre en œuvre pour un choix approprié d'une année de base.

Des échanges ont porté sur les conditions et la stratégie de choix de l'année de base. La représentante de l'INSEE a indiqué que les choix devraient absolument être validés par chaque Etat en évaluant les conséquences que ceux-ci entraînent.

Point 8. Cadre général d'élaboration des comptes nationaux: aperçu général du système

Le représentant d'AFRISTAT a présenté les éléments constitutifs du cadre central du SCN 93. C'est un cadre macroéconomique qui permet de décrire l'ensemble du circuit économique et son fonctionnement ainsi que les comportements des agents économiques. Il a rappelé l'objet de la comptabilité nationale, délimité son champ et défini les éléments de l'univers économique et leurs relations. Il a insisté sur le fait que les nomenclatures d'agents, d'opérations et de types d'actifs constituent un élément essentiel du système de comptabilité nationale.

Point 9. Mise en œuvre des nomenclatures d'activités, de produits et autres (outil de coordination statistique)

Le représentant d'AFRISTAT a fait un exposé sur les nomenclatures révisées d'activités et des produits des Etats membres d'AFRISTAT. Il a rappelé la définition et le rôle d'une nomenclature, les principes et critères de sa construction ainsi que certaines utilisations. Il a en outre présenté le cadre de mise en œuvre de ces nomenclatures révisées, notamment les principales étapes à suivre, l'organisation à mettre en place ainsi que les organes chargés de conduire cette révision. A l'instar de la mise en œuvre du SCN 2008, il a insisté sur l'importance d'une bonne identification des tâches à mener, de l'évaluation des ressources nécessaires et de la mise en place d'un plan de communication approprié durant tout le processus de la réforme.

Les échanges ont permis de relever le caractère primordial de l'adaptation des nomenclatures révisées avant tout passage au SCN 2008. Pour accompagner les Etats, la mise en œuvre de ces nomenclatures révisées doit aboutir à la mise en place/amélioration du répertoire statistique d'entreprises dans les Etats. Le répertoire statistique d'entreprises constitue l'élément principal d'application de ces nomenclatures adaptées. Ainsi, il est apparue nécessaire que la mise en place de ces nomenclatures adaptées et des répertoires statistiques d'entreprises soient menées de façon harmonieuse dans le cadre des Commissions Economiques sous régionales (CEMAC, UEMOA et autres).

Point 10. Procédures de gestion d'un répertoire des unités économiques (outil de coordination statistique)

Le représentant d'AFRISTAT a présenté une communication sur les bonnes pratiques en matière de création et de gestion d'un répertoire statistique d'entreprises. Il a insisté sur les normes internationales du règlement n°01/CM/AFRISTAT/2009 auxquelles doivent s'aligner les répertoires d'entreprises des Etats membres ainsi que les conditions de mise en œuvre de ce règlement. Il a en outre présenté une fiche d'évaluation de la qualité des répertoires d'entreprises existant dans les Etats.

Il ressort de cette présentation que la plupart des Etats ne disposent pas d'un répertoire d'entreprises conformes aux normes internationales du règlement et qu'il est impératif, pour les besoins des enquêtes structurelles et conjoncturelles, que les Etats disposent d'un tel répertoire

Point 11. Inventaire des principales sources de données pour l'élaboration des comptes nationaux:

Le représentant d'AFRISTAT a présenté les principales sources de données nécessaires pour l'élaboration des comptes nationaux. Les définitions, la typologie et les principes de base d'une source ont été rappelés. Il a ensuite évoqué les stratégies appropriées pour une bonne organisation de la collecte des données et leurs traitements.

Point 12. Indicateurs économiques utiles pour les comptes nationaux : Indice de la production industrielle (IPI), indice de prix de la production industrielle (IPPI)

Le représentant d'AFRISTAT a présenté les bonnes pratiques en matière de production et de publication des indices de volume et de prix de la production industrielle (IPI et IPPI). Il a passé en revue les pratiques non appropriées utilisées dans les Etats dans la production et la publication de l'indice de la production industrielle. Il a insisté sur les normes internationales du règlement n°02/CM/AFRISTAT/2009 auxquelles doivent s'aligner les dispositifs de production et de publication d'un indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) ainsi que les conditions de mise en œuvre de ce règlement.

En rappel aux dernières recommandations internationales des Nations Unies sur l'indice de la production industrielle, le représentant d'AFRISTAT a montré la nécessité de produire un indice de prix de la production industrielle (IPPI) qui sera utilisé comme déflateur.

Il ressort que les Etats, dans le cadre de l'amélioration de la qualité des comptes nationaux, doivent se lancer dans le processus de production de ces deux indices conformément aux dernières recommandations internationales.

Point 13. Indicateurs économiques utiles pour les comptes nationaux : Indice de prix à la consommation finale des ménages (IPC), Indice du coût de la construction (ICC)

Le représentant d'AFRISTAT a fait un rappel de l'importance de l'indice de prix à la consommation finale des ménages, en particulier pour les comptes nationaux et les activités menées par AFRISTAT. Il a annoncé les appuis d'AFRISTAT dans certains Etats pour l'élargissement de la couverture géographique de cet indice au niveau national.

Il a en outre présenté quelques éléments de l'indice du coût de la construction (ICC) et abordé les travaux effectués en Mauritanie. A cet effet, il encourage les Etats à se lancer dans le processus de production de cet indice.

Point 14. Utilisation des comptes nationaux dans la modélisation macroéconomique - Résorption des retards des comptes nationaux: élaboration des comptes rapides et provisoires - méthode d'interpolation des comptes et cas pratique

Le représentant d'AFRISTAT a passé en revue les différents modèles macroéconomiques utilisés dans les Etats membres. Il a ensuite présenté le fonctionnement du modèle de type TABLO qui est directement inspiré de la comptabilité nationale. Ce modèle nécessite une bonne connaissance des concepts utilisés en ce domaine. Son utilisation garantit la cohérence comptable de toutes les hypothèses faites par ailleurs. Enfin, les méthodologies d'élaboration de comptes rapides et provisoires et d'interpolation des comptes à partir de ce modèle ont été présentées

Point 15. Construction d'une Matrice de comptabilité sociale (MCS) et utilisations des comptes nationaux dans les modèles macroéconomiques

La représentante d'AFRISTAT a présenté la construction d'une Matrice de comptabilité sociale (MCS). Elle a abordé (i) la présentation de leur structure par comptes et par blocs (ii) les sources des données alimentant les MCS et leur traitement (iii) les principales utilisations des MCS.

Elle a ensuite présenté les Modèles d'Equilibre Général Calculable (MEGC). Cette présentation a d'abord traité des fondements théoriques des modèles, de leur structure et de leur formalisation. Une typologie des modèles a ensuite été exposée ainsi que leurs modalités d'application. Enfin les limites des modèles EGC ont été abordées.

Point 16. Analyse des comptes nationaux : expérience pays

Les représentants de la Guinée Equatoriale et des Comores ont à tour de rôle présenté les résultats de leurs derniers comptes nationaux.

Point 17. Derniers développements de l'outil ERETES

La représentante d'Eurostat/TRASYS a présenté le bilan des actions ERETES menées en 2013. Les outils disponibles, les actions en partenariat ainsi que les formations dispensées ont été également présentées.

Les outils disponibles sont :

- ERETES version 2008.02 qui permet de faire des comptes selon le SCN 1993 ou le SCN 2008 (Décision de l'utilisateur)
- ERETES-SERIES 2.0 qui permet de stocker jusqu'à 50 périodes de comptes nationaux et de produire les séries traditionnelles à prix courant, prix n-1 et prix chaîné
- ERETES-PCI qui produit directement le dossier MORES demandé par la Banque Mondiale dans le cadre du Programme de Comparaison Internationale de pouvoir d'achat
- ERETES-Changement de nomenclature qui traduit les comptes nationaux d'une campagne dans une nomenclature plus agrégée

Les actions en partenariat faisaient référence :

- A l'atelier ERETES à Cotonou organisé par Afritac-Ouest avec le support d'AFRISTAT, de l'INSEE et d'Eurostat ;
- A l'atelier ERETES à Douala organisé par Afritac-Centre avec le support d'AFRISTAT et d'Eurostat ;
- Au développement par Afristat d'un outil de calage du TRE avec un financement CEMAC ;
- Aux réflexions sur un outil ERETES-Rétropolation menées par Afristat et le Groupe ERETES avec un support d'EUROSTAT (réunion Groupe) et des INS du Burkina, Bénin, Cameroun et de la France.

En ce qui concerne les formations, les deux ateliers AFRITAC ont à nouveau été cités ainsi qu'un atelier ERETES au Pérou. L'INSEE a ensuite présenté le cursus de formation sur lequel il est en train de travailler et qui prévoit trois modules adaptés au profil de débutant, d'utilisateur avancé et d'expert.

Le représentant d'AFRISTAT a présenté les conclusions des travaux du groupe de travail sur l'outil de réropolation des comptes nationaux avec ERETES tenus du 30 septembre au 2 octobre 2013 au Luxembourg. Ce groupe de travail est piloté par AFRISTAT et ces travaux ont été financés par Eurostat. Les résultats obtenus au cours de la réunion sont très encourageants. En effet l'opportunité d'un outil de réropolation est démontrée : le besoin a été exprimé très clairement par les pays d'Afristat dans la perspective du changement de système des comptes nationaux et le nombre élevé de personnes inscrites dans ce groupe de travail.

La faisabilité du développement d'un système informatique d'aide à la réropolation a été également confirmée :

- La confrontation de la théorie avec l'expérience du Cameroun, du Bénin, du Burkina et de la France a permis de définir une démarche opérationnelle et les outils informatiques facilitant l'enchaînement des étapes.

- L'expérience en matière de rétropolation des participants a permis de mesurer l'adéquation de la proposition aux tâches à réaliser

Enfin, une démarche en neuf étapes principales a été définie et des outils sont prévus pour aider les utilisateurs à chaque étape.

Il a ensuite présenté l'outil de calage du TRE dont le projet de mise en œuvre a été financé par la Commission de la CEMAC. Cet outil, en phase de test, sert à rééquilibrer des TRE issus des comptes nationaux calculés par rapport à une année de référence fixe.

La brève démonstration de cet outil a été accueillie avec beaucoup d'intérêt par les participants qui ont posé de nombreuses questions quant à ses concepts et son fonctionnement. Les participants ont fait part au représentant de la CEMAC de leur souhait de pouvoir disposer de cet outil. La CEMAC a accepté de mettre l'outil à disposition des utilisateurs d'ERETES qui pourront donc le télécharger sur le site du Groupe ERETES.

Point 18. Perspectives

AFRISTAT

Dans le cadre de son plan d'actions 2014, AFRISTAT poursuivra son programme de renforcement des capacités en analyse économique et de diffusion. A cet effet, il organisera un séminaire annuel et des ateliers ciblés sur des problématiques spécifiques. Il poursuivra les appuis techniques relatifs à l'accélération de la production des comptes nationaux.

Dans le cadre de l'extension du cadre du SCN93 des méthodes complémentaires pour une production statistique durable et plus régulière, AFRISTAT poursuivra sa réflexion sur le développement des comptes satellites et des matrices de comptabilité sociale.

Les travaux de révision du guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux se poursuivront.

Commission de l'UEMOA

Envisage la poursuite des appuis aux Etats dans le domaine des statistiques économiques ; à cet effet il prépare un projet avec AFRISTAT de rattrapage de comptes nationaux et de mise en œuvre du SCN 93 dans ses Etats membres.

Commission de la CEMAC

Plusieurs programmes ou projets sont en cours ou seront réalisés par la CEMAC 2014/2015. Il s'agit notamment dans le domaine de la comptabilité nationale de deux séminaires en 2014 relatifs aux techniques de collecte et de traitement de données sources et à la démarche d'élaboration des comptes nationaux. En 2015, la Commission prévoit deux séminaires respectivement sur la méthodologie d'élaboration des comptes satellites du tourisme et sur les techniques d'élaboration des comptes nationaux trimestriels à l'aide d'ECOTRIM.

BAD

Toutes les actions se feront dans le cadre de l'exécution continentale de la mise en œuvre du SCN 2008. Une réunion du Comité de pilotage de ce projet se tiendra en mars 2014. Avec l'appui des partenaires, il est envisagé le lancement de jumelage des pays afin de faire tomber les barrières professionnelles entre pays et permettre un échange d'expérience. Deux sous groupes sont prévues : Afrique de l'ouest composé du Sénégal, Guinée et Guinée Bissau, l'Afrique centrale avec le Cameroun, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine et Sao Tomé et Principe. La Banque poursuivra le suivi des projets d'appui statistique en cours ou prévus dans

les pays. Des séminaires-ateliers de production seront organisés pour appuyer les pays en retard dans la production des comptes nationaux. Il s'agira de recruter un groupe d'experts pluridisciplinaires sur une période avec pour objectif de sortir les comptes nationaux.

BCEAO

Les actions de la banque seront axées sur deux axes essentiels : la diffusion de l'information et le développement de la collaboration avec les partenaires statistiques. A cet effet, il est créé un Comité régional de la statistique chargé entre autres de recenser l'ensemble des projets statistiques et définir les modalités de leurs financement, mais aussi d'adopter un règlement pour les échanges d'informations entre les Etats membres.

AFRITAC-Centre

Les actions du Centre concernent trois points essentiels : l'appui des Etats membres sur le rattrapage de production des comptes nationaux avec le SCN 93 ; la mise en place des comptes nationaux trimestriels et la production des indicateurs économiques notamment l'indice de production industrielle et l'indice de prix de production industrielle. Deux séminaires en comptabilité nationale sont prévus par exercice ; en janvier 2014 un séminaire d'harmonisation méthodologique sera organisé.

AFRITAC-Ouest

Le Centre intervient sur trois axes essentiels : la mise en œuvre du SCN 93 pour le rattrapage et la publication des comptes nationaux. Des stratégies spécifiques sont prévues selon les pays. Les autres points sont la mise en place des comptes nationaux trimestriels et la préparation au passage du SCN 2008. Sur ce dernier point, il est prévu les conditions préalables suivantes : la mise en œuvre du manuel des finances publiques (2001), du répertoire d'entreprises et de la clarification de la territorialité de la banque centrale.

INSEE

Le développement des programmes de formation en comptabilité nationale avec l'outil ERETES sera poursuivi. Il s'agit des modules d'initiation, avancé et expert. Le suivi du programme avec l'INS de Côte d'Ivoire se poursuivra et le projet de mise en place des comptes nationaux provisoires au Togo sera réalisé. Pour les comptes nationaux trimestriels des demandes précises seront étudiées au cas par cas.

Concernant le thème du prochain séminaire de comptabilité nationale, les participants ont fait des suggestions suivantes : prévoir une session sur l'élaboration des comptes nationaux provisoires avec l'outil ERETES ou d'autres outils. Présentation des expériences des pays sur l'élaboration des comptes nationaux trimestriels. D'autres suggestions restent attendues.

Point 19. Recommandations

Au terme du séminaire, les participants ont recommandé :

Aux Etats de :

- poursuivre les efforts pour la résorption des retards dans l'établissement et la publication des comptes nationaux par le respect des calendriers de travail arrêtés à travers une programmation rigoureuse des travaux ;
- engager la mise en œuvre des nomenclatures révisées d'activités et de produits des Etats membres d'AFRISTAT ainsi que des répertoires statistiques d'entreprises ;

- tester les nouveaux outils ERETES développés et rendre compte au comité technique ERETES ;
- renforcer la coordination statistique nationale en vue de rendre officiels les résultats des comptes nationaux produits ;
- élaborer des programmes pluriannuels d'activités et les respecter.

A AFRISTAT de :

- poursuivre le renforcement des capacités des Etats dans la production et l'analyse des résultats des comptes nationaux ;
- assister les Etats dans la mise en œuvre des nomenclatures révisées d'activités et de produits et la mise en place/amélioration des répertoires statistiques d'entreprises des Etats membres d'AFRISTAT;
- accélérer la révision du guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux pour l'adapter au SCN 2008;
- poursuivre le développement d'un outil informatique pour la rétropolation des comptes nationaux;
- assister les Etats dans le cadre de la planification stratégique de leurs activités;
- assister les Etats dans la mise en place des dispositifs de production et de publication des indicateurs économiques (IPI, IPPI, ICA, ICC) conformes aux recommandations internationales ;
- assister les Etats dans le processus de production des comptes nationaux trimestriels et prévisionnels.

Aux organisations régionales et sous régionales de :

- organiser les ateliers/séminaires de formation et de vulgarisation du SCN 2008 basés sur des études de cas et de travaux pratiques ;
- apporter des appuis techniques et financiers pour accompagner AFRISTAT et ses Etats membres ;
- accompagner les Etats dans l'officialisation des résultats des comptes nationaux produits ;

Et plus spécifiquement

- au Secrétariat continental du projet africain de mise en œuvre du SCN 2008, tout en relevant l'intérêt et l'utilité de l'outil ERETES en matière d'élaboration des comptes nationaux, de veiller à l'opérationnalisation de l'activité 6.1.1 de la liste des activités prioritaires de la phase 1 relative à l'utilisation des outils informatiques modernes adaptés aux pays
- aux Commissions économiques sous régionales sont invitées à mettre en place des programmes synchronisés, dans leur sphère d'action, d'accompagnement de leurs Etats membres dans l'harmonisation des méthodes et l'utilisation des outils communs en comptabilité nationale, notamment, la mise en œuvre des nomenclatures et les répertoires statistiques d'entreprises.

Point 20. Remerciements

Les participants ont adressé leurs sincères remerciements au Gouvernement et au peuple camerounais pour leur hospitalité.

Point 21. Conclusion et clôture du séminaire

Les points saillants du séminaire ont été présentés et adoptés par les participants. L'ordre du jour étant épuisé, le représentant du Directeur Général d'AFRISTAT a clos les travaux.

Annexe 1
Points de l'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres d'AFRISTAT
Octobre 2013

Pays	Année de base	Années de comptes réalisés (ERETES)	Années de Comptes ERETES en cours	Années de comptes Non ERETES	Observations
Bénin	1999	1999 – 2001 et 2006 - 2009	2010	1990 – 2012	2002 à 2005 à interpoler, TRE et TCEI disponibles pour les comptes nationaux ERETES
Burkina Faso	1999	1999 à 2010	2011		TRE et TCEI disponibles
Burundi	2005	2005 à 2010	2011		TRE et TCEI disponibles
Cameroun	1993 2005	1993 à 2011 (SCN 93) 2005 à 2006 (SCN08 ?)	2012 provisoire		TRE disponible (1993 – 2011) et TCEI (1993 à 2003)
Cap Vert	2007	2007	2008	1980 - 2007	année de base en cours
Côte d'Ivoire	1996	1996 - 2010	2011	2012	2012 provisoires non ERETES et 2010 en cours (ERETES). TRE et TCEI disponibles
Gabon	2001	2001 à 2008	2009		2007 en cours
Congo	2005	2005 à 2007	2008	2000 à 2004 et 2008 à 2010	TRE et TCEI (2005 à 2007) disponibles et 2008 en cours
Comores	2007	2007 et 2008	2009	1993 à 2011	2009, année courante en cours de réalisation
Guinée	2006	2006 non achevés	2006	2003 à 2010 finalisés et TCEI disponibles	validation des comptes nationaux 2006
Guinée Equatoriale	2006	2006	2007		Année de base achevée
Guinée Bissau	2005			2003 à 2010 définitifs	implantation d'ERETES en cours
RCA	2005	2005 à 2007	2008		rétropolation des comptes selon la nouvelle année de base 2005 à réaliser
Sao Tomé	2008	2008	2009		2010 en cours ; TRE disponibles
Niger	2006	2006 à 2009	2010	TCEI (2000 à 2012) ; TRE (2006 à 2012)	validation des comptes ERETES de 2006 à 2009 ; TCEI et TRE disponibles pour les comptes nationaux ERETES
Mali	1997	1997 à 1999 2006 à 2009	2010	1980 – 2011	interpolation des comptes 2000 à 2006 utilisation d'ERETES 2008
Mauritanie	1998 2005	1998 – 2001 2005 - 2009	2010	1992 à 2011 (provisoires)	interpolation réalisée sur 2002 à 2004 nouvelle année de base 2005. TRE et TCEI disponibles de 2005 à 2008
Sénégal	1999	néant		TES de 1980 à 2011 TCEI de 2001 à 2009	Mise en place d'une nouvelle année de base avec ERETES en projet.
Tchad	2005	2005, 2008	2009		TRE et TCEI ; 2009 à finaliser en 2013
Togo	2007	2007 - 2008	2009	2001 à 2006	Interpolation de 2000 à 2006 finalisés (non ERETES) et 2009 en cours

Annexe 2

SEMINAIRE SUR LES COMPTES NATIONAUX

Douala du 14 au 18 octobre 2013

PROGRAMME DE TRAVAIL

	Lundi 14 octobre 2013		
Session 0 : Ouverture de l'atelier		Présidence : AFRISTAT	
	08H 30- 09H 00	Installation des participants	Tous
	09H 00 - 09H 15	Ouverture du séminaire	AFRISTAT (DG ou DGA)
	09H 15 - 09H 30	Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail	AFRISTAT
	09H 30 - 10H 00	Pause café	
	10H 00 - 10H 30	Rappel et mise en œuvre des recommandations du séminaire de 2012 le point de l'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres.	AFRISTAT
	10H 30 - 11H30	Présentation des principaux changements du SCN 2008 et leurs impacts Modifications du traitement de l'assurance apportées par le SCN 2008	AFRISTAT/INSEE
Session 1 : Mise en œuvre du SCN2008	11H 30 - 12H30	Stratégie de mise en œuvre du SCN 2008 Programme d'AFRITAC Ouest pour le développement des comptes nationaux	AFRITAC Ouest, CUA, BAD, CEA, INSEE, AFRISTAT, Pays
	12H 30 - 14H 00	Pause déjeuner	Tous
		Présidence :	
	14H 00 - 14H 45	La mise en place du SCN 2008: éléments essentiels pour la mise en place d'une année de base	INSEE
	14H 45 - 15H 30	Le travail à façon selon le SCN 2008 : Principes, sources et traitements	INSEE
Session 2: Comptes nationaux: Bonnes pratiques	15H 30 - 16H 00	La mise en place du SCN 2008: cadre de mise en œuvre	AFRISTAT/INSEE
	16H00 - 16H 15	Pause café	Tous
	16H 15 - 17H 00	Cadre général d'élaboration des comptes nationaux: aperçu général du système	AFRISTAT/INSEE
		Mardi 15 octobre 2013	
		Présidence : INSEE	
	08H 30- 09H15	Cadre général d'élaboration des comptes nationaux: besoins, organisation et démarche Principaux résultats et acquis des séminaires de formation AFRITAC Ouest	AFRISTAT/INSEE/AFRITAC Ouest

	09H15- 10H 00	Mise en œuvre des nomenclatures d'activités, de produits et autres (outil de coordination statistique)	AFRISTAT / Pays
	10H 00- 10H 15	Pause Café	Tous
	10H 15- 11H 15	Procédures de gestion d'un répertoire des unités économiques (outil de coordination statistique)	AFRISTAT
	11H15 - 12H 30	Inventaire des principales sources de données pour l'élaboration des comptes nationaux:	AFRISTAT / Pays
	12H 30 - 14H 00	Pause déjeuner	Tous
	14H 00 - 15H 00	Indicateurs économiques utiles pour les comptes nationaux: indice à la production industrielle (IPI), indice de prix à la production industrielle (IPPI)	AFRISTAT
	15H 00 - 15H 50	Indicateurs économiques utiles pour les comptes nationaux: indice national des prix à la consommation finale (IPC), indice du coût de la construction (ICC)	AFRISTAT
	15H 50 - 16H 05	Pause café	Tous
	16H 05 - 17H 00	Résorption des retards des comptes nationaux: méthode d'interpolation et cas pratique	AFRISTAT / INSEE /Pays
		Mercredi 16 octobre 2013	
		Présidence :	
Session 3 : Comptes nationaux: utilisations	08H 30- 09H15	Utilisations des comptes nationaux dans les modèles macroéconomiques	AFRISTAT /INSEE
	09H15- 10H 00	Utilisations des comptes nationaux dans les modèles de prévision économique	AFRISTAT / INSEE /Pays
	10H 005- 10H 15	Pause Café	Tous
	10H 15- 11H 00	Utilisations des matrices de comptabilité sociale: modèle d'équilibre général calculable (MEGC)	AFRISTAT
	11H 00- 12H 30	Analyse des résultats des comptes nationaux: expériences pays	Pays
	12H 30 - 14H 00	Pause déjeuner	Tous
	14H 00 - 14H 45	Construction d'une matrice de comptabilité sociale à partir des comptes nationaux et des enquêtes	AFRISTAT
	14H 45 - 15H 40	Autres utilisations des comptes nationaux	Tous
	15H 45- 16H 00	Pause café	Tous
	16H 00- 17H 00	Analyse des résultats des comptes nationaux: expériences pays	Pays
		Jeudi 17 octobre 2013	
		Présidence : AFRISTAT	
Session 4 : Système	08H 30 - 09H 15	Derniers développement de l'outil ERETES	INSEE/TRASYS/ AFRISTAT

ERETES	09H 15 - 10H 00	Groupe de travail : Séries longues et ERETES PCI	
	10H 00 - 10H 15	Pause café	Tous
	10H 15 - 11H00	Groupe de travail : outil de réropolation des comptes nationaux	INSEE/TRASYS/AFRISTAT
	11H 00 - 12H 30	Bilan des formations à l'utilisation d'ERETES AFRITAC Ouest Expériences des pays	AFRITAC Ouest / Pays
	12H 30 - 14H 00	Pause déjeuner	Tous
	14H 00 - 17H 00	Rédaction de la première synthèse des travaux	AFRISTAT
Conclusion s	Vendredi 18 octobre 2013		
		Présidence : AFRISTAT	
	09H 00 - 10H 00	Perspectives	Tous
	10H30- 12H30	Adoption des points saillants et clôture du séminaire	Tous

Annexe 3
SEMINAIRE SUR LES COMPTES NATIONAUX
 Douala Cameroun du 14 au 18 octobre 2013
LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOM ET PRENOM	PAYS	INSTITUTION	TELEPHONE	EMAIL
1	EDON Adéwoussi Raoul	BENIN	INSAE	(229)97474553/ 95880806	raouledon@yahoo.fr
2	SAWADOGO Pousga Dieudonné	BURKINA FASO	INSD		dsawadogo@yahoo.fr
3	Mme MUHORAKEYE Rachel	BURUNDI	ISTEEBU	(257) 77755761	rmuhorakeye@yahoo.fr
4	Thierryve NIYOMANA	BURUNDI	BCRB	(257)77731181	thierryveniyomana@yahoo.fr
5	KAMSU KAGO Marius Brice	CAMEROUN	INS	(237)76 42 41 82	bricekago@yahoo.fr
6	NGHOGUE VOUFO Erith	CAMEROUN	INS	(237) 77 24 81 35	nghogue@yahoo.fr
7	ACHIRAFI Youssouf Mbechezi	COMORES	DNS	(269) 321 79 92	achirafimbechezi@yahoo.fr
8	ELENGA NGATSALA Faël	CONGO	CNSEE	(242) 06 97 52 601	pierofael@yahoo.fr
9	DOUEU Koto Mathias	COTE D'IVOIRE	INS	(225) 07 39 54 41/02 31 60 49	dou75eu@yahoo.fr
10	ONDO MEGNE Jean Jacques	GABON	DGS	(241) 06 63 21 17/07 84 60 21	jondomegne@yahoo.fr

N°	NOM ET PRENOM	PAYS	INSTITUTION	TELEPHONE	EMAIL
11	VIEIRA Roberto	GUINEE BISSAU	INE	(245) 67 10 391/72 24 444	bobo92@hotmail.com roberto,babo92@gmail.com
12	Mme Mariama Layla Diallo	GUINEE	INS	(224) 628 44 40 01	lailad2003@yahoo.fr
13	LOUA Joachim	GUINEE	BCRG	(224) 666 01 18 28	louajoa2006@yahoo.fr
14	Pascual Esono Afugu Mbengono	GUINEE EQUATORIALE	DGECN	(240) 222 21 30 99	pascualobispo23@yahoo.com
15	Rémy MONLOUIS BONNAIRE	GUINEE EQUATORIALE	DGECN	(240) 222 08 89 57	rmonlouisbonnair@worldbank.org
16	Prospère NGUIPOUSSARA	RCA	ICASEES	(236) 77 08 19 79/75 57 75 34	nguipoussara.prosper@yahoo.fr
17	Soumana TRAORE	MALI	INSTAT	(223)76 41 63 90/66 41 63 90	soumatra56@yahoo.fr
18	Mohamed CHOUAIB Vall IMIGINE	MAURITANIE	ONS	(222) 46 53 78 28	chouaib_fall@yahoo.fr
19	El hadj Amar Cheikh Abdallahi	MAURITANIE	BCM	(222) 44 40 31 31	elhadjamar@yahoo.fr
20	Ahmed Taki Ould Mohamed	MAURITANIE	DPAE	(222) 36 32 56 59	ahmed_taki@yahoo.fr
21	Mahamadou HARO	NIGER	INS	(227) 98 60 35 43	mharo@ins.ne
22	SECK Adama	SENEGAL	ANSD	(221) 77 64 59 320	adama.seck@ansd.sn aduseck@hotmail.com

N°	NOM ET PRENOM	PAYS	INSTITUTION	TELEPHONE	EMAIL
23	DIANE Balamine	SENEGAL	BCEAO- Siège	(221) 33 839 05 00	bdiane@bceao.int
24	ANA Justina ALMEIDA	SAO TOME PRINCIPE	INEC		anjusti@hotmail.com
25	Youssef Ibn Ali	TCHAD	INSEED	(235) 66 27 76 23/ 95 55 58 28	yousibnali@yahoo.fr
26	ADOLI Koffi Mepanou	TOGO	DGSCN	(228) 91 92 67 06	mepanou.adoli@yahoo.fr
27	Emmanuel NGOK	MALI	AFRISTAT	(223) 5055323	emmanuel.ngok@afristat.org
28	Serge Jean EDI	MALI	AFRISTAT	(223) 2021 55 00	serge,edi@afristat.org
29	Emilie LAFFITEAU	MALI	AFRISTAT	(223) 2021 55 00	emilie.laffiteau@afristat.org
30	Frédéric Roland NGAMPANA	MALI	AFRISTAT	(223) 2021 55 00	roland.ngampana@afristat.org
31	Claude TCHAMDA	MALI	AFRISTAT	(223) 2021 55 00	claudetchamda@afristat.org
32	KARABENTA Mamadou	MALI	AFRISTAT	(223) 2021 55 00	karabenta@afristat.org
33	Duval Antoine DEMBI	RCA	CEMAC	(236)70555094	dembia@cemac.int/ duvaldembia@yahoo.fr
34	Luc MBONG MBONG	TUNISIE	BAD	(216) 71103657	l.mbongmbong@afdb.org/ lucmbong@yahoo.com
35	Joelle HAAS BOURGMAYER	Luxembourg	EUROSTAT/TRASYS		joelle.bourgmayer@trasys.lu

N°	NOM ET PRENOM	PAYS	INSTITUTION	TELEPHONE	EMAIL
36	Koladé Ayédero OKOUDJOU	BURKINA FASO	UEMOA	(226)76135927	kaokoudjou@uemoa.int
37	Christian GIRIER	FRANCE	INSEE	(33)41175295	christian.girier@insee.fr
38	Charlotte SCHILTZ	FRANCE	INSEE	(33)140921785	charlotte.schiltz@insee.fr
39	Jean LOUIS	FRANCE	INSEE	(33)141175275	jean.louis@insee.fr
40	Aziz Jean Samy	FRANCE	INSEE	(33)141176657	jean-samy.aziz@insee.fr
41	PEGOUE Achille	COTE D'IVOIRE	AFRITAC-Ouest	(225)20208490	APegoue@imf.org
42	GBOSSA Vihouénou Hubert	GABON	AFRITAC-Centre	(241)07075546	HGbossa@imf.org